



## **LE CHOC !**

Suite Accord de méthode, suite réunion du CSE Central et suite au CSE de chapelle Darblay.

Après beaucoup de rumeurs, d'infos pas sûres et/ou confidentielles, il paraîtrait que la société VPK serait toujours active sur le dossier Chapelle. Mais leurs conditions sociales pour un dépôt officiel d'offre, seraient pour le personnel très lourdes de conséquences pour l'emploi et le salaire.

On s'explique, souvenez vous dans les conditions difficiles liées au covid 19 et toutes les mesures restrictives pour se rencontrer, nous avons négocié et signé un accord de méthode pour récupérer du temps perdu et se donner toujours la possibilité que des repreneurs se fassent connaître.

C'est à ce moment-là, que notre direction nous a confirmé des rumeurs comme quoi VPK avait établi un document de travail d'une potentielle offre.

Après de très nombreuses demandes et coups de gueule auprès de la direction et de nos experts, nous avons enfin obtenu une synthèse du fameux document qui a été présenté et discuté en CSE Central ce lundi 20 avril.

Que discuter, car UPM n'a pas pu nous fournir aucune explication détaillée, à toutes nos questions sur le contenu ?

## **On se répète : le choc !**

En préambule d'une officialisation d'offre, et avant d'exiger 5 conditions concernant les salariés, VPK voudrait des garanties par l'administration sur le renouvellement du CRE et le bénéfice de certaines exonérations fiscales sur une durée de 5 ans.

- **Pour les rémunérations et la durée du travail :**
- Réduction de 20 % pour les Etam
- Réduction de 10 % pour les Ouvriers
- Négociation individuelle de leur contrat pour les cadres

**Cette réduction des salaires se ferait par la :**

- Suppression de la prime mensuelle complémentaire
- Suppression de la prime de chauffage
- Diminution de la prime de vacances
- La prise en charge des cotisations mutuelles à 50% employeur 50 % salarié
- La prime d'ancienneté sur les termes de la convention collective
- Travail 365 jours par an, donc tous les jours fériés.
- **Temps de travail 5x8, 35 h annualisées**
- **Temps de travail 2x8 et jour, 37h semaine.**

**VPK ne garderait que 115 salariés au lieu des 150 évoqués lors des précédents CSE centraux ?**

## **Pourquoi ?**

**VPK ne reprendrait pas la logistique dans son offre et externaliserait le service.**

Et les autres ? **il ne resterait que 62 Etam, 43 ouvriers et 10 cadres ?**

Si toutes les conditions n'étaient pas remplies ou acceptées, VPK retirerait son offre ?

## **Nous on se dit, c'est quoi ce bordel !**

Aujourd'hui, toujours rien d'officiel, pas de rencontres physiques, pas de discussions, pas de négociations, **que des conditions ?**

Ce n'est pas ça le dialogue social, ce n'est pas ça le respect des travailleurs et de leurs représentants

Nous on dit, VPK pourquoi pas, mais que deviennent tous les autres projets de la commission industrielle pour le développement du site.

Et le **centre d'affinage** et surtout la matière première, les vieux papiers, les 350 000 tonnes de déchets qui font de la pâte 100% désencrée ?

Et la sauvegarde des lignes de désencrage, solution à la crise de la filière de recyclage des papiers en France

Et la **PM3**, pourquoi ne pas en profiter pour la convertir à la fabrication de produits essentiels comme les masques, etc.

Si les informations restaient en l'état, est ce que la préfecture, le Président de la région et tous les autres responsables politiques, vont nous laisser tomber, alors qu'ils nous soutenaient jusqu'à présent, les grandes idées écologiques vont-elles être abandonnées ?

Le président de la république à dit récemment, en évoquant le jour d'après, il va nous falloir produire plus en France et en Europe, c'est le moment Mr Macron de sauver ou d'aider à sauver la chapelle Darblay

## **SINON ? Ce ne serait que ça, le jour d'après !**

Notre syndicat CGT demande à rencontrer les dirigeants du groupe VPK le plus rapidement possible.

**OUI** nous sommes pour la continuité de notre site historique, la Chapelle Darblay, avec des salariés compétents, motivés, professionnels comme depuis toujours, mais pas comme des esclaves.

## **Pour finir des infos d'UPM**

Notre direction s'organise pour redémarrer le site en deux parties : phase test du 27 avril au 8 mai et une phase de production du 20 mai au 1<sup>er</sup> juin. Elle garantit que toutes les mesures liées à la santé des salariés seront mises en œuvre et que tous les moyens de protection seront à disposition, dans tous les secteurs de l'usine et pour tous les salariés, y compris les sociétés extérieures.

Soyez assuré que dès qu'il nous sera possible de le faire, nous vous inviterons à participer à une assemblée générale devant les locaux du CE, afin de faire un point toutes et tous ensemble, et décider ensemble de notre avenir.

Et le bonus 2019 ? UPM va verser sur le salaire du mois d'avril un bonus à hauteur de 3,31% du salaire annuel. Et concernant le bonus 2020, un protocole existe chez UPM et il sera versé à hauteur d'à peu près 4% sur le dernier salaire UPM.

Par rapport au choc reçu par les informations relatées ci-dessus, nous ne ferons pas plus de commentaires, si ce n'est répéter, à travers la crise, la guerre sanitaire que nous vivons, si c'est ça le jour d'après, notre pays, notre système de protection sociale, notre démocratie sont en grave danger !

**Important, nous allons tenir un conseil syndical le 4 mai et tous les salariés de la logistique sont invités par le syndicat CGT à participer à une réunion à 13H sur le parking devant le CE.**

Grand Couronne le 23 avril 2020.